



LAC MAJEUR

SNL: un cauchemar sans fin?

Veronica Galster
veronica.galster@sev-online.ch

Encore des tensions entre la Société de navigation du lac de Lugano et les syndicats SEV, Unia et OCST. À la suite du licenciement de trois employés, la sous-fédération SEV VPT a lancé une pétition.

La situation au sein de la Société de navigation du Lac de Lugano (SNL) s'aggrave. Fin juillet, trois personnes ont été licenciées: «À notre avis, il s'agit de licenciements abusifs et antisyndicaux», déclare Angelo Stroppini, secrétaire syndical du SEV. Ce n'est que le dernier épisode d'une série de comportements pour le moins incorrects de la part de la SNL: gestion opaque de la caisse de pension avec des conséquences pour les assurés (voir notre dernier numéro), contournement de la CCT en vigueur pour le lac Majeur et diverses irrégularités en matière de Loi sur la durée du travail (LDT) et son ordonnance (OLDT).

Aucun dialogue possible

Malgré les tentatives répétées des syndicats pour engager le dialogue, l'entreprise s'est complètement fermée, rendant impossible toute discussion constructive: «Le 6 juin, nous avons demandé à la direction de la SNL de discuter d'une éventuelle réorganisation de l'entreprise, qui avait été annoncée au personnel deux jours

auparavant, comme le prévoit la CCT», explique Angelo Stroppini: «En réponse, nous avons reçu le 20 juin la résiliation extraordinaire de la CCT pour le personnel du lac Majeur.» Cette résiliation a immédiatement été contestée juridiquement et dénoncée par les syndicats. En réaction, la SNL les a cités en justice le 9 juillet, pour avoir porté atteinte à l'image de l'entreprise. L'audience de conciliation aura lieu le 26 août, après la clôture rédactionnelle de ce journal.

«L'APLT ne représente pas le personnel»

Entre-temps, l'Association du personnel des transports terrestres et lacustres du Tessin (APLT) a entamé des négociations avec la direction dans le but de réduire les coûts et de réaliser des économies. «Le problème, c'est que l'APLT n'a reçu aucun mandat clair du personnel pour mener les négociations et n'a donné aucune information à ce dernier, si ce n'est l'annonce de licenciements. Des licenciements que l'entreprise a communiqués au per À la suite du À la suite du À la suite du À la suite du sonnel fin juillet», explique Angelo Stroppini.

Selon lui, «on ne peut pas ignorer le rôle joué par l'APLT qui jouit d'un rapport privilégié de partenaire de discussion avec la direction SNL. Une association qui devrait protéger les employés mais qui, à notre avis, agit plutôt de concert avec l'employeur. Elle organise les assemblées du personnel sur des bateaux mis à dis-



Action de protestation contre les licenciements antisyndicaux à la SNL.

position par la direction et invite cette même direction à participer aux assemblées, et est elle-même invitée à participer à celles qui sont organisées par la direction. Elle ne remarque pas - ou fait semblant de ne pas remarquer - que lorsque la direction tente d'expliquer au personnel, lors d'une assemblée, certains points en lien avec la gestion de la caisse de pensions, la personne appelée pour mener la discussion se définit comme un expert indépendant LPP mais qu'en réalité, elle ne possède pas ce titre.

Par-dessus tout, cette association se garde bien de relever à l'attention de l'employeur toutes les atteintes portées à la LDT et l'OLDT. En revanche le SEV signale toutes ces irrégularités depuis longtemps». C'est précisément grâce à l'intervention du SEV en 2022 que l'OFT est intervenu énergiquement auprès de la SNL en prenant une décision assortie d'une sanction pour non-respect des règles relatives à la durée du travail.

En somme, l'APLT, opportuniste, fournit à la direction un prétexte pour présenter les syndicats comme peu fiables et ne protège pas le personnel. Deux des trois personnes licenciées étaient des collègues activement engagés dans le travail syndical, l'un d'eux étant également membre de la commission du personnel. «Ces licenciements ne sont pas une coïncidence et constituent une attaque directe contre l'activité syndicale, une politique d'intimidation et de pression que nous jugeons inacceptable, d'autant plus dans une

entreprise qui reçoit des fonds publics», ont déclaré le SEV, Unia et l'OCST dans une déclaration commune lors d'une manifestation de protestation après l'annonce des licenciements.

La pétition

La VPT appelle à la solidarité avec les collègues licenciés et avec tous les employés de la SNL. Les revendications sont claires: l'annulation immédiate des licenciements, l'intervention urgente des autorités politiques et institutionnelles du canton et de la ville, ainsi que la suspension des financements publics aux entreprises qui ne respectent pas les droits fondamentaux des travailleurs. Signez la pétition avec le Code QR.

Pétition

Non au licenciement des délégués syndicaux de la SNL!



Les nouveaux scénarios AVS du Conseil fédéral le montrent: le **financement de l'AVS est stable à long terme**. La génération du baby-boom est à la retraite et le vieillissement démographique s'atténue ensuite. L'espérance de vie augmente moins que prévu. Les réformes RFFA et AVS21 apportent plus de moyens dans les caisses. Une fois de plus, la réalité s'avère moins sombre que les prévisions. L'USS demande que la 13^e rente soit financée par des cotisations salariales de 0,8 % et que l'on renonce à tout relèvement de l'âge de la retraite.



Selon l'organisation de défense de l'environnement Pro Alps, **les camions diesel bénéficient indirectement chaque année de 300 millions de francs de réductions sur la redevance sur le trafic des poids lourds** liée aux prestations (RPLP). Pro Alps a protesté le 21 août sur la Place fédérale contre cette subvention cachée. Celle-ci affaiblit le rail, met en danger et sabote le transfert modal et nuit à l'environnement et à la santé. La RPLP doit être pleinement exploitée pour la protection des Alpes et du climat et un rail fort.



Protestaktion von Pro Alps mit Übergabe von «fehlenden» 300 Mio. Franken an Albert Rösti.



PHILIPP HADORN répond

Protestation à Swiss

SEV-GATA a envoyé une lettre de protestation à Swiss. Pourquoi le syndicat s'oppose-t-il à la modification du système de tours de nuit du personnel technique?

Afin que les avions de Swiss décollent de Genève et Zurich tôt le matin en toute sécurité, nos collègues doivent procéder à divers checks, préparatifs et examens importants. Les mécanicien·nes spécialisé·es au bénéfice de licences relatives aux divers types assurent ces tâches dans toutes les circonstances, par tous les temps et à toutes températures.

Alors qu'auparavant, avec des autorisations d'exception un modèle de tours de nuit 7:7 était appliqué, il a fallu passer il y a quelques années à un modèle 5:5 (5 jours de travail, 5 jours de congé). L'autorisation d'exception a été délivrée sous cette forme par le SECO, qui est l'autorité responsable. Cela permet au personnel spécialisé, qui est recruté dans toute l'Europe, d'avoir suffisamment de temps pour se détendre, pour une vie sociale et familiale.

Voici maintenant que l'on doit de nouveau changer de pratique! Il s'agit de

rechercher une solution socialement et légalement adéquate. Cependant, la personne responsable chez Swiss s'est exprimée à plusieurs reprises de manière problématique au sujet du partenariat social, elle n'a pas examiné notre proposition pourtant pragmatique, et a même «menacé» que Swiss puisse introduire un autre système contre la volonté des personnes concernées. Il y aurait assez de candidatures... Cela nous a amenés à écrire une lettre de protestation qui exprime que nous

- **condamnons la manière de procéder de la part de Head of Maintenance;**
- **attendons de la part de Swiss un changement dans la manière de diriger le groupe de travail;**
- **sommes prêts à collaborer pour rechercher une solution, pour autant que Swiss se montre également prête à cela.**

Il ressort d'une enquête que près de 80 % des collègues seraient prêts à soutenir un transfert en escalade, et près de 70 % se disent prêts à quitter l'entreprise. Swiss peut encore contribuer à une désescalade.

Philipp Hadorn est président de SEV-GATA et secrétaire syndical. As-tu des questions? Écris-nous à journal@sev-online.ch.